



Echiquier du Nord

:: Île de la Réunion ::

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

TOURNOI DES ROIS

10 janvier 2024

Article 1 : Présentation

Le club « Echiquier Du Nord » organise le « Tournoi des Rois » le mercredi 10 janvier 2024, un tournoi en cadence rapide dans la salle des fêtes de Bellepierre (Saint-Denis).

Ce tournoi est ouvert aux joueurs licencié A ou B pour la saison en cours à la F.F.E. , il est homologué pour le classement rapide FIDE.

Sans être limité aux enfants, ce tournoi a l'ambition d'être un intermédiaire entre les « tournois des kanikis » (moins de 12 ans) et les tournois Masters.

Article 2 : Règles et Appariements

Les règles du Jeu sont celles de la FIDE, adoptées lors du 93^{ème} Congrès de la FIDE à Chennai (Inde), applicable depuis le 1er janvier 2023.

Les appariements se font au système suisse (Règles C04 FIDE), variante « **système accéléré dégressif** ». Aucune protection de club, de famille. Pas de parties dirigées permettant d'obtenir un classement ou un titre.

Seront appariés à la 1ère ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Appariements et classements assistés par ordinateur (programme PAPI).

Les règles de compétition : l'article A.4 ne s'applique pas ; l'article A.5 s'applique.

Article 3 : Cadence

Pour chaque ronde, le temps de réflexion cumulé est limité à 12 minutes avec un incrément de 3 secondes par coup (cadence Fischer).

Article 4 : Horaires

Ouverture de la salle à 9 heures

Vérification des licences : mercredi 10 janvier 2024 de 9 heures 15 à 9 heures 45.

Clôture des inscriptions : mercredi 10 janvier 2024 à 9 heures 45.

Un joueur inscrit qui se présente après 9 heures 50 sera apparié pour la ronde 2 avec 0 (zéro) points.

Le nombre de rondes est fixé à 7.

Horaires des rondes :

1ère ronde :	début à 10 h 00
2ème ronde :	début à 10 h 40
3ème ronde :	début à 11 h 20
Pause déjeuner	
4ème ronde :	début à 13 h 00
5ème ronde :	début à 13 h 40
6ème ronde :	début à 14 h 20
7ème ronde :	début à 15 h 00
Cérémonie :	16 h 00

Article 5 :

Droits d'inscriptions : Adultes : 6 euros Jeunes : 6 euros

Pas de prix en espèces.

Récompenses diverses : coupe en métal brillant, médailles en chocolat, ...

Chaque participant recevra au minimum une médaille en chocolat.

Les récompenses sont cumulables et réparties à la place :

- Prix du classement général,
- Prix par catégorie d'âge et de sexe.

Article 6 : Classement

Il s'effectue en fonction du nombre de points de parties obtenu (gain = 1, nulle = $\frac{1}{2}$, perte = 0).

Le départage entre les ex æquo est effectué par le Buchholz tronqué, le Cumulatif puis par la Performance en cas de nouvelle égalité.

Article 7 : Forfaits

Un joueur apparié arrivant devant l'échiquier avec plus de 5 minutes de retard est forfait pour la ronde concernée, sauf si l'arbitre en décide autrement.

Tout joueur faisant forfait n'est apparié à une ronde que s'il justifie son absence (avant la publication des appariements de la ronde suivante). Tout joueur faisant deux forfaits (consécutifs ou non) sera exclu du tournoi.

Pour signaler une difficulté pour se rendre sur le lieu du tournoi, appeler l'arbitre au 06 93 702 708 en précisant ses nom et prénom.

Article 8 : Fin de partie

A l'issue de la partie, le vainqueur (ou le conducteur des blancs en cas de nullité) indique le résultat de cette partie sur la feuille prévue à cet effet :

Victoire des blancs : 1-0

Victoire des noirs : 0-1

Partie nulle : 0,5 – 0,5

Chaque joueur doit ranger ses pièces sur l'échiquier.

Article 9 : Comportement

Les joueurs sont tenus de respecter la Charte des joueurs de la FFE et le code de l'éthique de la FIDE. En particulier, leur comportement doit rester correct en toute circonstance.

Article 10 : Rappels

- les téléphones mobiles devront être complètement éteints et rangés dans le sac
- les joueurs ne devront posséder aucun moyen électronique de communication dans la salle de jeu,
- Tout son émis : sonnerie, alarme, ou vibreur, entraînera la perte immédiate de la partie pour le joueur fautif.
- S'il est évident qu'un joueur a utilisé un tel équipement dans la salle de jeu, il perdra la partie et l'adversaire gagnera. De plus, il sera exclu du tournoi.
- Pendant sa partie, un joueur ne peut quitter la « zone de jeu » contre l'avis de l'arbitre

Article 11 :

L'arbitre est Thierry PRETET (AFO1).

L'Arbitre
Thierry PRETET

L'Organisatrice
Sanja GIRAUD